

BACQUA,
Napoléon

Codes de la législation française. Ouvrage contenant, outre la charte constitutionnelle et les codes ordinaires, des codes spéciaux sur chacune des autres matières du droit; de plus, sous une rubrique distincte, les lois, décrets et ordonnances sur les matières qui n'ont pu être codifiées; des annotations sur les lois les plus usuelles; la définition et l'explication des termes de droit; et enfin la corrélation exacte des articles des codes. -Paris: Bureau de l'administration 1841.1121 S.8°